CC Agly Fenouillèdes (Siren : 246600423)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Paul-de-Fenouillet
Arrondissement	Prades
Département	Pyrénées-Orientales
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	20/12/1996
Date d'effet	31/12/1996

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Charles CHIVILO

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	14 rue de Lesquerde
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	66220 SAINT PAUL DE FENOUILLET
Téléphone	04 68 59 20 13
Fax	04 68 59 20 12
Courriel	contact@cc-aglyfenouilledes.fr
Site internet	www.cc-aglyfenouilledes.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	6 015

Densité moyenne	18,56

Périmètre

Nombre total de communes membres : 22

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
66	Ansignan (216600064)	169
66	Caramany (216600395)	153
66	Caudiès-de-Fenouillèdes (216600460)	641
66	Felluns (216600767)	70
66	Fenouillet (216600775)	87
66	Fosse (216600833)	38
66	Lansac (216600924)	90
66	Latour-de-France (216600965)	1 044
66	Lesquerde (216600973)	133
66	Le Vivier (216602342)	81
66	Maury (216601070)	788
66	Pézilla-de-Conflent (216601393)	50
66	Planèzes (216601435)	104
66	Prats-de-Sournia (216601518)	81
66	Prugnanes (216601526)	106
66	Rabouillet (216601567)	113
66	Rasiguères (216601583)	156
66	Saint-Arnac (216601690)	119
66	Saint-Martin-de-Fenouillet (216601849)	62
66	Saint-Paul-de-Fenouillet (216601872)	1 826
66	Trilla (216602169)	77
66	Vira (216602326)	27

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 16

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Autres actions environnementales
Sanitaires et social
- Action sociale *Sont d¿intérêt communautaire les champs d¿actions définis ci-dessous et participant d¿une part, à la mise en ¿uvre d¿une politique de gérontologie, et d¿autre part favorisant les initiatives en faveur des jeunes, de l¿intégration et de l¿insertion. ? Développer une politique en faveur des personnes âgées : ? Développer les actions, services et équipements à caractère social en direction des personnes âgées mentionnés ci-dessous et pouvant faire l¿objet de conventionnements avec les autorités compétentes : - Aménagement, gestion et animation d¿un Centre Local d¿Information et de Coordination [CLIC]. - Etudes, construction et gestion d¿une maison médicalisée. - Etude de faisabilité pour la mise en ¿uvre d¿un service de portage de repas à domicile. Sa mise en ¿uvre interviendra après adoption par le Conseil*

communautaire et les communes. ? Favoriser une politique en faveur des jeunes : ? Etude relative à la réalisation d¿une structure multi accueil petite enfance et mise en ¿uvre sous réserve d¿acceptation par le Conseil communautaire et les communes dans les conditions de la majorité qualifiée. ? Mise en place d¿un centre de loisirs sans hébergement (CLSH) : - Création, aménagement, gestion organisation et animation d¿un Centre de Loisirs Sans Hébergement, pour les enfants de 4 à 17 ans, durant les vacances scolaires et le mercredi, dans les lieux publics mis à disposition par les communes. - Mise en ¿uvre d¿un Contrat Enfance Jeunesse ou tout dispositif similaire qui viendrait s¿y substituer à l¿échelle du territoire intercommunal ; - Organisation de sessions de formations BAFA et BAFD. ? Assurer la coordination des Actions sociales d¿Intérêt Communautaire ? Réflexions préalables à la mise en place d¿un Centre Intercommunal de l¿Action Social (CIAS).
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme *plan local d'urbanisme,document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale*
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Autres
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres *développement des territoires ruraux porteurs d'une stratégie locale de développement : participation au programme LEADER porté dans le cadre du Pays de la Vallée de l'Agly*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
11	SMO de préfiguration du Parc naturel régional des Corbières Fenouillèdes (200061091)	SM ouvert	371 775
66	SM de la Desix (246600043)	SM fermé	1 334
66	SM départemental de transport, traitement et valorisation des ordures ménagères et déchets assimilés (SYDETOM) (256601501)	SM fermé	483 634
66	SM du bassin versant de l'Agly (200049146)	SM fermé	399 886
66	UDSIS (256600875)	SM ouvert	199 475

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)